Image not found or type unknown

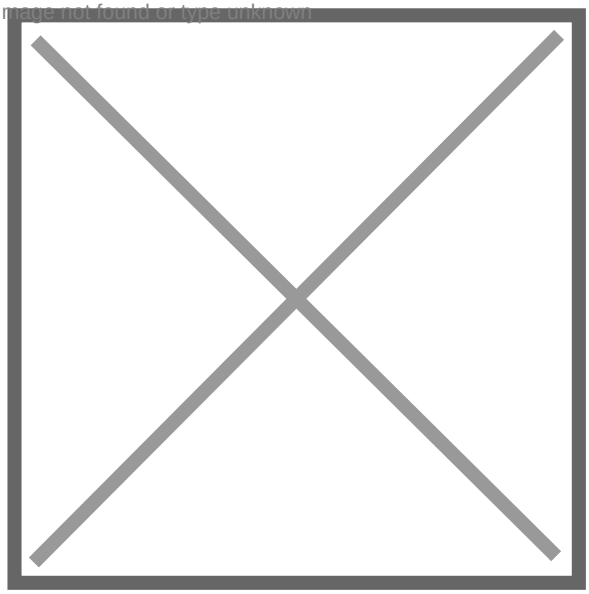

Garage inaccessible pour cause de travaux non faits

Par **FISCHBACH**, le **24/04/2009** à **16:41**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison de ville avec garage communiquant directement avec l'appartement. Il y a un mois, le portail électronique du garage est tombé en panne, je ne pouvais plus ni ouvrir ni fermer. Outre les différentes galères que j'ai pu avoir ce w-end là (réparateur sur messagerie, propriétaire en voyage...etc), le réparateur est enfin venu constater le problème, a promis un devis à faire passer au propriétaire via l'agence... Et depuis, plus rien. J'ai relancé plusieurs fois l'agence qui me dit maintenant que les propriétaires ont changé de serrurier, lequel est lui aussi injoignable... Bref, depuis 1 mois maintenant je n'ai plus la jouissance du garage qui fait pourtant partie de mon loyer, ma voiture couche dehors au risque d'être dégradée.
A l'agence, on considère que tout cela n'est pas si grave et que je fais bien des histoires pour rien...
Serais-je en droit de demander une réduction de loyer pour toute la période où je ne peux utiliser le garage, et si oui, dans quelle proportion ?
Je vous remercie par avance de votre réponse et de vos conseils.

C. FISCHBACH

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés